

Indications  
de test pour le contact-tracing et  
des mesures d'isolement et de quatorzaine



# MINSANTE / CORRUSS

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ  
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

**DATE :** 06/05/2020

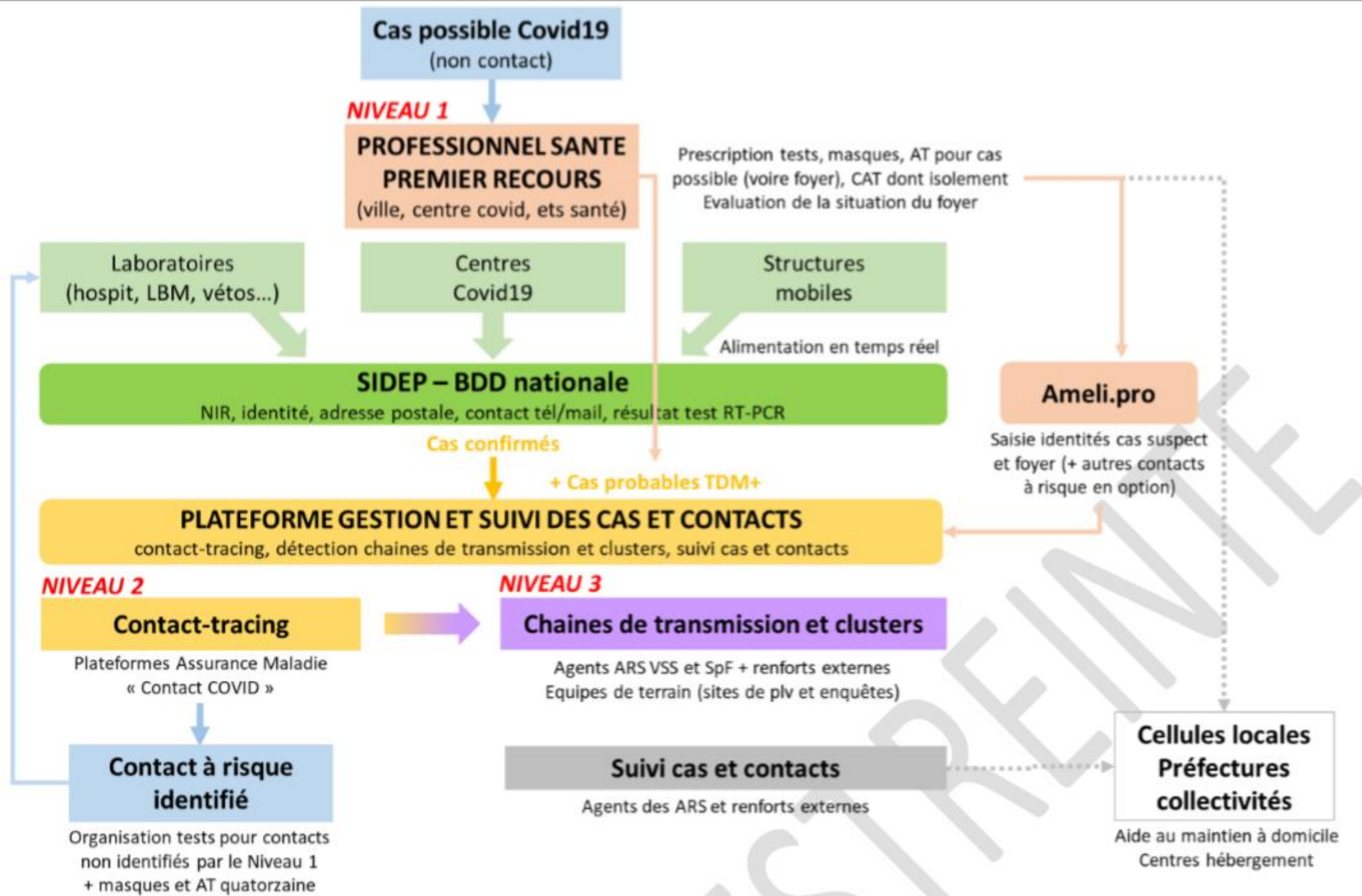
**REFERENCE :** MINSANTÉ N° 99

**OBJET :** STRATEGIE DE CONTACT-TRACING POST-CONFINEMENT ET AUX MODALITES DE SA

**MISE EN ŒUVRE**

# Les principes généraux de la stratégie de contact-tracing:

- Toute personne présentant des signes cliniques évocateurs du COVID-19 doit se voir prescrire par un médecin un test de diagnostic par RT-PCR et être isolée sans délai dans l'attente de son résultat ;
- Tout cas de COVID-19 confirmé biologiquement par RT-PCR ou cas probable avec des signes visibles en tomodensitométrie thoracique évocateurs de COVID-19 (« TDM+ ») fait l'objet d'un isolement jusqu'à sa guérison conformément à l'avis du HCSP du 16 mars 2020 relatif aux critères cliniques de sortie d'isolement des patients ayant été infectés par le SARS-CoV-2 ; La recherche des personnes contacts de tout cas symptomatique confirmé de COVID-19 ou de tout cas probable de COVID-19 TDM+ doit être initiée dès que possible, à partir de 48h avant l'apparition de ses symptômes et jusqu'à son isolement ;
- Les personnes dont les contacts avec un cas confirmé sont évalués « à risque » selon la définition de Santé publique France doivent
  - être placées en quatorzaine et
  - faire l'objet d'un test de dépistage par RT-PCR qu'ils soient symptomatiques ou asymptomatiques
    - dès que possible pour les contacts du foyer et
    - 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé pour les contacts hors du foyer, et
    - immédiatement en cas d'apparition de symptômes) ;
- Les personnes contacts à risque du foyer restent en quatorzaine même en cas de test RT-PCR négatif ; un allègement de la quatorzaine ne peut être envisagé qu'en l'absence de symptômes et de la réalisation d'un autre test RT-PCR 7 jours après la guérison du cas, qui doit être négatif ;
- Les personnes contacts à risque hors du foyer voient également leur quatorzaine allégée en cas de test RT-PCR négatif à 7 jours du dernier contact avec le cas confirmé ou probable TDM+ (sorties autorisées limitées, avec port obligatoire d'un masque chirurgical, pas de contact avec des personnes à risque de forme grave de COVID-19, pas de travail en présentiel) ;
- Toute personne contact qui devient cas confirmé de COVID-19 doit faire l'objet d'une recherche de ses personnes contacts à risque ;
- La recherche des personnes contacts à risque d'un cas confirmé de COVID-19 asymptomatique est réalisée dans les 7 jours précédant la date du prélèvement positif ;
- Les mesures d'isolement et de quatorzaine sont préférentiellement mises en œuvre au domicile des cas et des personnes contacts à risque ; des hébergements dédiés peuvent toutefois leur être proposés, sur évaluation de critères médicaux, sanitaires et/ou sociaux, notamment des capacités d'isolement possibles au sein du domicile ;
- Les cas et les personnes contacts à risque font l'objet d'un suivi régulier, pour s'assurer du respect de la mesure d'isolement ou de quatorzaine.



**ANNEXE 1 : Tableau récapitulatif des indications de test pour le contact-tracing et des mesures d'isolement et de quatorzaine**

	Mesures initiales			Levée Isolement / Quatorzaine	
	CAT immédiate	Résultat Test	CAT suite résultat du test		
Cas possible (symptomatique) En population générale	Isolement sans délai et test RT-PCR (+ éventuellement pour le foyer)	PCR+	Cas confirmé	Maintien isolement	Dès la guérison, càd au plus tôt le 8ème jour après le début des symptômes ET au plus tôt 48h après disparition fièvre ET 48h après disparition dyspnée
		PCR-	Cas exclu	Levée isolement	-
			Cas probable	<i>Nouveau test possible si doute, maintien isolement à la discrétion du médecin</i>	-
Cas possible (symptomatique) A risque de forme grave	Isolement sans délai et test RT-PCR (+ éventuellement pour le foyer)	PCR+	Cas confirmé	Maintien isolement	Dès la guérison, càd au plus tôt le 10ème jour après le début des symptômes ET au plus tôt 48h après disparition fièvre ET 48h après disparition dyspnée
		PCR-	Cas exclu	Levée isolement	-
			Cas probable	<i>Nouveau test possible si doute, maintien isolement à la discrétion du médecin</i>	-
Contact à risque au sein du foyer	Quatorzaine et test RT-PCR au plus tard dès confirmation du cas (PCR+ ou TDM+)	PCR+	Cas confirmé	Evolution vers un isolement	Si symptomatique, isolement selon les mêmes critères qu'un cas confirmé Si asymptomatique, au plus tôt le 10ème jour après la date de la PCR+ ( <b>en attente de l'avis du HCSP</b> )
		PCR-	Contact d'un cas confirmé	Maintien quatorzaine	<u>Si contact non séparé du cas :</u> Quatorzaine de 14 jours à partir de la date de guérison du cas ; allègement possible de la quatorzaine uniquement en l'absence de symptômes et si <b>nouveau test RT-PCR à J+7</b> de la date de guérison du cas négatif <u>Si contact séparé du cas :</u> Quatorzaine de 14 jours à partir du dernier contact avec le cas ; allègement possible de la quatorzaine uniquement en l'absence de symptômes et si <b>nouveau test RT-PCR à J+7</b> du dernier contact négatif
Contact à risque hors du foyer symptomatique	Quatorzaine et test RT-PCR	PCR+	Cas confirmé	Evolution vers un isolement	Isolement selon les mêmes critères qu'un cas confirmé
		PCR-	Contact d'un cas confirmé	Maintien quatorzaine	Quatorzaine de 14 jours à partir du dernier contact avec le cas ; allègement possible de la quatorzaine uniquement en l'absence de symptômes et si <b>nouveau test RT-PCR à J+7</b> du dernier contact négatif
Contact à risque hors du foyer asymptomatique	Quatorzaine au plus tard dès confirmation du cas (PCR+ ou TDM+)	-	-	-	Quatorzaine de 14 jours à partir du dernier contact avec le cas ; allègement possible de la quatorzaine uniquement en l'absence de symptômes et si <b>test RT-PCR à J+7</b> du dernier contact négatif

NB : S'agissant des cas probables, seuls ceux RTPCR- TDM+ (scan thoracique évocateur) pris en charge à l'hôpital sont à considérer comme des cas confirmés.